



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chine

Question écrite n° 36983

## Texte de la question

M. François Loncle souhaite interroger M. le ministre des affaires étrangères sur les raisons qui ont conduit la France à participer le 16 mars 2004 à des manoeuvres navales conjointes avec la Chine en mer Jaune. Il demande par quelle aberration une telle décision a été prise et par qui. Cette opération navale est intervenue en effet à quatre jours du scrutin présidentiel à Taïwan et est apparue aux yeux de nombreux observateurs dans la région soit comme une provocation, soit comme une tentative d'immixtion dans les affaires sino-taïwanaises.

## Texte de la réponse

Cette activité, qui s'est déroulée à plus de 1000 kilomètres au nord de Taïwan, a impliqué deux bâtiments français et deux bâtiments de la marine chinoise. De nature non opérationnelle, et d'une durée totale de sept heures, elle a consisté en une série d'exercices élémentaires de communication, d'évolution, de sécurité et de sauvetage ainsi que d'échange de personnel. Cet exercice s'est inscrit dans le cadre des échanges traditionnels organisés à l'occasion d'escales de bâtiments français dans un pays étranger. Ainsi, au cours de leur mission dans le Pacifique et dans l'océan Indien, les deux bâtiments français ont conduit, ou vont conduire, des exercices similaires, voire de plus grande ampleur, avec les marines japonaise, sud-coréenne, malaisienne, singapourienne, australienne et indienne. Cette rencontre s'est déroulée conformément à la programmation annuelle des escales de la marine nationale qui a été déterminée au second semestre 2003, soit plus de six mois avant les élections présidentielles à Taïwan et alors qu'aucune consultation référendaire n'était à l'ordre du jour. Par ses caractéristiques comme par sa localisation, cet exercice ne peut donc en aucune manière être interprété comme une interférence dans les élections taïwanaises de mars 2004.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36983

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2004, page 2785

**Réponse publiée le :** 11 mai 2004, page 3460